



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GFAM du Béarn du 15/10/2022 à 13h30 tenu à la Maison Priou (Arbus)

25 présents porteurs de parts-3 invités- 24 procurations

1/ **RAPPORT D'ACTIVITÉS** : *approuvé à l'unanimité*

Votes : 25 présents+24 procurations oui / 0 non / 0 abstentions

1-1/ Remise à jour du site internet

Une formation organisée par le CIVAM Béarn (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) au mois de juin 2022 avait pour but de refondre les sites internet dont elle organise l'hébergement (et dont fait partie celui du GFAM Béarn), pour mieux répondre aux nécessités actuelles de sécurité informatique. Grâce à cette formation, la mise à jour du site sera en voie d'être finalisée en automne ; des sauvegardes du site actuel ont déjà été faites (textes et images) et le futur site, qui pour le moment n'est pas visible pour le public, pourra être mis en ligne ultérieurement.

1-2/ Parcelle Arbus

Malgré le manque d'entretien et au vu des difficultés particulières (sécheresse...) de cette première année de commodat, décision est prise de continuer ce contrat de gré à gré pour l'année suivante. Interrogations concernant le gestion de cette parcelle à plus long terme (elle n'occasionne plus de rentrée de fermage (- 149 €) et le GFAM paie toujours la taxe foncière de 49 € !).

1-3/ Ferme de Gey

Les démarches ont été faites pour résoudre le problème de condensation et d'humidité. Le charpentier qui a réalisé les travaux initiaux prépare le matériel pour l'installation de "cheminées" d'aération tous les 2 m sur la toiture. Il conseille de pratiquer des ouvertures sur chaque pignon.

Le permis de construire (salle de fabrication, fromagerie, saloir) déposé par Marion, cofermière de Gey, a reçu un avis favorable de la Municipalité de Sarrance, mais la Communauté de Communes du Haut-Béarn a demandé une complétude de pièces administratives, ce qui va retarder la réalisation des travaux.

1-4/ Réflexion sur le devenir du GFAM Béarn

La Commission "Réflexion sur le devenir du GFAM Béarn" ne s'est pas réunie.

2/ **RAPPORT FINANCIER** : *approuvé à l'unanimité*

Votes : 25 présents+24 procurations oui / 0 non / 0 abstentions

Que fait-on du reliquat d'argent disponible correspondant aux parts sociales non réalisées ?

Dans l'immédiat, il va permettre de financer les travaux non terminés sur Gey (ventilation fenil, gouttières...)

Pourquoi ne pas placer ce reliquat sur un compte qui rapporte de l'argent ?

Pourquoi ne pas utiliser les services de la NEF, correspondant plus à l'éthique de notre GFAM, pour y laisser au moins une certaine somme en dépôt, ce qui apporterait une adhésion supplémentaire lui permettant d'acquérir un jour un vrai statut de " banque" ?

Le Comité de Gérance est mandaté pour se renseigner auprès de la NEF et éventuellement y ouvrir un compte.

Les chiffres du rapport financier ont déjà été envoyés dans le rapport d'activité du 11 septembre 2022, soit :

Total Charges 1 322,69 Total Produits 1 322,69

Total Actif 119 868,92 Total Passif 119 868,92

3/ APPROBATION DU CAPITAL SOCIAL : approuvé à l'unanimité

Votes : 25 présents+24 procurations oui / 0 non / 0 abstentions

Les chiffres du capital social ont déjà été envoyés dans le rapport d'activité du 11 septembre 2022, soit :

Au 1^{er} septembre 2022 il y a 118 400,00 € répartis en 2 368 parts sociales de 50,00 €.

Échanges de parts sociales : validés à l'AG du 07 février 2021, ces échanges ne sont pas tous arrivés à leur terme, des démarches sont en cours auprès des intéressés pour finaliser ces échanges.

4/ LE POINT SUR LES TROIS FERMES

4-1/ La Ferme de Bergez-Candau à Bedous

Maxime alerte sur les risques de manque d'eau. Constat d'une diminution progressive de débit des sources depuis 6 ans, spécialement cette année sur la partie " haute" (logement, saloir, pacages).

Pour l'immédiat, la bergerie est alimentée sans problème, mais il faudrait anticiper : mettre en œuvre la collecte d'eaux de pluie sur les toitures, envisager l'installation d'une citerne de stockage...

Électricité bergerie (solaire) : déjà réalisée à hauteur de 17 000,00 € aux frais du fermier. Le Comité de Gérance travaillera sur ce sujet au niveau juridique, administratif... (qui doit payer quoi ? Et que ce passe-t-il en cas de transmission ?)

Maxime propose de travailler plus largement sur ce que le GFAM entend par "outil de travail complet" (terres, bâtiments d'exploitation, logement, salle de fabrication etc... ?). À partir de là, il sera possible de fixer des orientations et des limites. Sommes-nous prêts à prendre des risques ?

De là, il faut faire un bilan des besoins financiers et proposer à la prochaine AG d'augmenter éventuellement le capital social maximal (pour l'instant fixé à 120 000,00 €). Cela implique pour le Comité de gérance une enquête sur les modalités et les conséquences diverses de cette augmentation éventuelle. Le "reliquat" mentionné au chapitre financier peut être utilisé dans ce cadre.

4-2/ La Ferme Priou à Arbus

Quel avenir pour cette parcelle ? Vente ? Prairie ? Pour qui ? Marc envisagerait de l'entretenir à son usage si le commodat actuel venait à être rompu. Tous projets éloignés d'une "installation paysanne"...

4-3/ La « Ferme de Gey »à Sarrance

Alejandro :

Les fruitiers se développent. Il est envisagé un arrosage goutte à goutte. Pas d'arrivée d'eau à la Grange Larrouy.

Elle a été utilisée pour les béliers.

Marion :

Les brebis se portent bien, mais la sécheresse a occasionné une baisse importante du volume de lait, donc de la production fromagère.

5/ RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DE GÉRANCE

Sophie et Mélanie, sortantes, ne se représentent pas.

Gwenn et Danielle, sortantes, sont réélues à l'unanimité.

Votes : 22 présents : 22 oui / 0 non / 0 abstentions

Une candidature de dernière minute n'a pas été validée.

Votes : 22 présents : 6 oui / 9 non / 6 abstentions / 1 refus de vote.

Composition du Comité de Gérance :

Mireille Bonhomme, Dany Bourchanin, Marion Bourchanin, Roger Bourchanin, Sylvie Bourse, Sarah Cave, Louis Gandon, Gwenn Ollivier, Marc Peyrusqué.